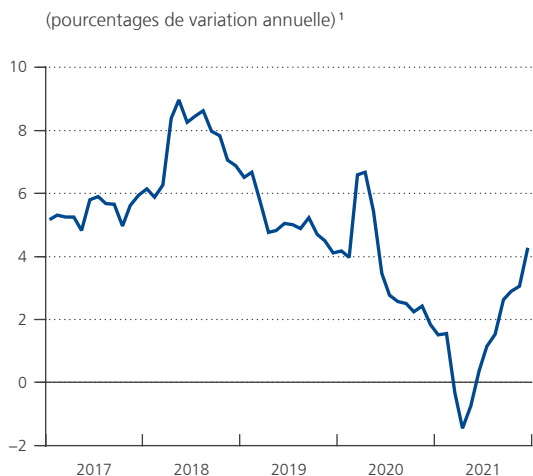
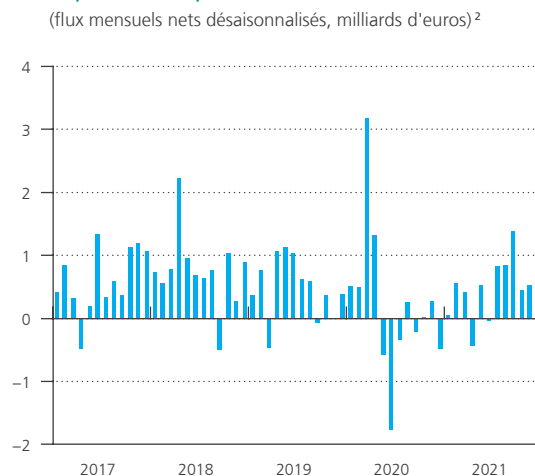


Liens: [observatoire du crédit](#)

Crédits accordés aux sociétés non financières par les banques résidentes



Source : BNB (schéma A).



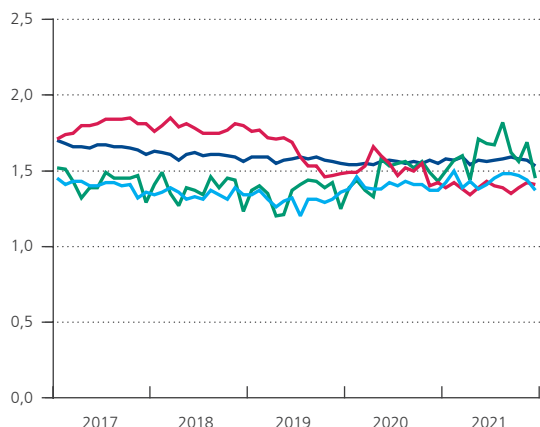
Source : BNB (schéma A).

Décembre 2021

L'octroi de crédits aux entreprises a rebondi en décembre sous l'impulsion de la prise de crédits à long et à moyen termes. Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est fixé à 4,3 % (contre 3,1 % en novembre). Le taux de croissance des crédits à court terme s'est affiché à -0,5 % (contre -1,2 % le mois précédent). Celui des prêts à moyen terme (entre un et cinq ans) est pour sa part ressorti à 4,2 % (contre 3,5 %), tandis que celui des crédits à long terme (plus de cinq ans) s'est établi à 6,0 % (contre 4,5 % en novembre). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en décembre a dépassé de 1,3 milliard d'euros celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a reflué en décembre, s'affichant à 1,41 % (contre 1,47 % en novembre), à la faveur d'une baisse des tarifs dans toutes les catégories de crédit. Le taux sur les prêts dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans a peu changé : il a cédé 1 point de base pour ressortir à 1,41 %. Celui sur les prêts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) a reculé de 24 points de base, s'établissant à 1,45 %. Enfin, le coût des emprunts à court terme a baissé de 4 ou 7 points de base selon que le montant était inférieur ou supérieur à un million d'euros, pointant respectivement à 1,53 ou 1,37 %.

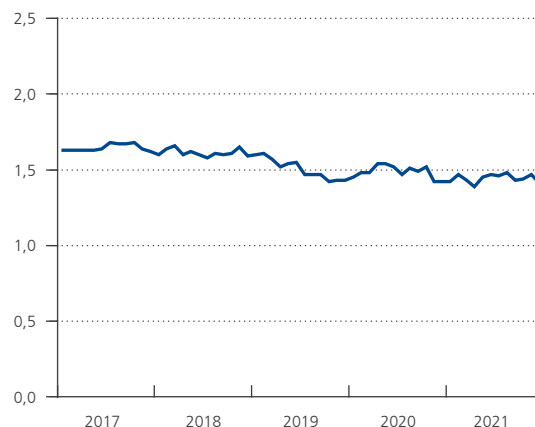
Taux d'intérêt sur les nouveaux crédits
(pourcentages)



- Crédits à taux variable < 1 an, < 1 mio euros
- Crédits à taux variable < 1 an, > 1 mio euros
- Crédits à taux fixe 1-5 ans, < 1 mio euros
- Crédits à taux fixe > 5 ans, < 1 mio euros

Source : BNB (enquête MIR).

Taux moyen pondéré³
(pourcentages)



Source : BNB (enquête MIR et schéma A).

¹ Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition inclut les crédits titrisés, mais pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
² Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés, dont est retranchée la valeur des remboursements.
³ Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.